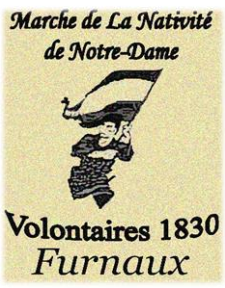

 <p>(1)</p>	<p>En quinze ans, les grandes options ou les détails qui créent notre Compagnie de Marcheurs ont évolués. Rassurez-vous, les réunions restent parfois épiques et les débriefings permettent de repenser les gestes pour l'année suivante. C'est tant mieux. Jamais de routine !</p>
 <p>(2)</p>	<p>Le logo a lui aussi connu un lifting décoiffant au cours de cette décennie et demie. Chipé à l'époque dans une revue de la Région wallonne en 2002 pour devenir notre sceau de fabrique, il fallait bien constater qu'il devenait de plus en plus pâlot au fur et à mesure des copies de copies.</p>
 <p>(3)</p>	<p>Il a dernièrement été retravaillé par la société Schmitz de Ciney qui a réalisé les premiers panneaux didactiques du parcours pédestres que vous connaissez tous aujourd'hui ☺. Il est reproduit sur chacun de nos supports et labellise nos activités. En 2017, les cantinières de notre Compagnie ont chacun reçu un « couvre tonneau » rouge vif. Une touche de couleur dans la vague bleue de notre procession.</p> <p>D'autres projets sont à l'étude. Avec prudence, il faut manier les deniers et les envies. Le tout est que l'on progresse en nombre et en confiance d'année en année.</p>

**Marche de La Nativité de Notre-Dame - C/O Mathieu Lombart (Président)**

Rue d'Ermeton, 7 - 5641 Furnaux

☎ 0498 / 84.23.64 (après 17h00') ou [lombartmathieu@hotmail.com](mailto:lombartmathieu@hotmail.com)

**PETIT JOURNAL N°16 A PARAÎTRE EN JUILLET 2018. VOS ARTICLES, COMMENTAIRES, VOS PHOTOS DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE 30.06.18 / CONTACT : [pierrelombart@yahoo.fr](mailto:pierrelombart@yahoo.fr)**

Ont collaboré à ce numéro : P et M.Lombart, P.Lhermeton. Photos: Christian DEVOS et Juliette Schumacher – photothèque de la Compagnie

Marche de la Nativité  
de Notre-Dame



Volontaires 1830

# "Le Petit Journal"

n° 15 – Mars / Avril 2018

Bulletin biannuel de la Marche de La Nativité de Notre-Dame et du Comité organisateur.

Distribution en toutes-boîtes / Funaux & Marcheurs.

Diffusion par mail aux sympathisants.

743 internautes que nous croyons toujours vivants.

Visitez notre site : [www.marchefurnaux.jimdo.be](http://www.marchefurnaux.jimdo.be).



**Le feu aux poudres pour la 16<sup>ème</sup> fois.**

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos anciennes ou actuelles !

Le fait de nous envoyer des photos entraîne tacitement l'accord de l'auteur pour leur publication et le renoncement à tout droit d'auteur.

Marche de La Nativité  
de Notre-Dame  
Volontaires 1830  
FURNAUX

« Petit Journal » n°15  
Mars 2018  
7ème année

Ed irresponsable : P.Lombart  
Grand-Place 170a  
5621 Morialmé  
0496 / 92.34.41

## Edito / Le mot de P.L'Hermeton

Bonjour Monsieur Le Bourgmestre et bonjour à toutes les madames et messieurs qui habitent à la commune.

Motre pèpère dit que pendant cette année 2018, au moins jusqu'au 2<sup>ème</sup> we d'octobre, vous allez faire plein de promesses, faire beaucoup de sourires, commander des décharges, serrer beaucoup de mains et faire des cadeaux aux habitants des villages de Mettet avec les contributions des gens.

On trouve que vous êtes tous très gentils. Vous avez déjà donné des sous au Comité de la Marche de notre village. Pèpère dit que ce « subside » est une façon de reconnaître notre Compagnie. On pensait que vous la connaissiez déjà ! Tout le village parle d'une salle qui serait en réalité, une maison. On ne comprend pas très bien et on dit que vous avez beaucoup de soucis avec ce projet. Nous, on trouve que ce serait bien d'avoir un endroit où les Fenalois et Fenaloises puissent se rencontrer pour jouer aux cartes, donner un morceau de tarte aux marcheurs Adeps, jouer du théâtre comme à Biesmerée ou à Bossière, faire des spectacles pour les enfants, danser le dimanche après-midi, faire des fêtes de baptême ou de communion ... sans devoir aller dans un autre village ou celui de ma Mamy. Qu'en pensez-vous ? Et puis, avec une salle ou une maison, notre pèpère et ses amis ne devraient plus porter un chapiteau sur la place, transporter de la bière tout le we et notre tonton Mathieu serait moins énervé avec les fils électriques qui sont très dangereux et qui « pêtent ».

A Furnaux, il y a d'autres groupes de gens qui veulent aussi faire la fête. Ils sont comiques avec leurs idées. Nous, on essaye d'aller aussi à leurs activités. C'est toujours super chouette. C'est bien que vous pensez aussi à eux.

Quand les vacances sont finies. On doit préparer notre cartable. Avant, on allait à l'école du village à la rue Chants des Oiseaux et les illuminations de Noël faisait de Furnaux, un vrai petit Maredret.

Comme notre pèpère dit que vous êtes tous des braves politiciens et politiciennes, on vous fait des gros bisous et surtout, on vous demande de ne pas nous oublier. Arthur, Flavie, Jules et Antoine

## LE SOUPER ANNUEL !

*Samedi 14 avril 2018 dès 18h30*

APÉRO - BARBECUE - DESSERT

**BIESMERÉE** (LA FOURMILLÈRE)

ADULTE 16,00 € / ENFANT 9,00 € - SOIRÉE DANSANTE

Réservation : ☎ 0498/40.54.62 avant le 10.04.18

Sommaire :



Michaël Leclercq ☎ 0493/50.49.32

**CHÂSSIS - PORTES - VOLETS**  
**MOUSTIQUAIRES - PORTES DE GARAGE**  
**PROTECTIONS SOLAIRES**

- L'édito de P.Lhermeton .....	2
- La Petite Gazette du Petit Journal. ....	4
- Offres d'emplois .....	7
- Saint-Guy – Avis de recherche .....	10
- Rétro acte / Les médaillés 2017 .....	11
- Le 4 <sup>ème</sup> numéro du Marcheur 2018 .....	12
- Profane et religieux : le grand écart .....	13
- Biographies folkloriques locales .....	14
- Effectif 2017 .....	17
- La loi sur les armes ... Nouvelles dispositions ! .....	18
- Autres brèves .....	21
- Et si Furnaux m'était conté ? .....	21

## La Petite Gazette

Pour alimenter en informations cette rubrique, n'hésitez pas à signaler vos événements personnels liés à la vie de notre Marche. Une naissance (d'un futur petit marcheur), un anniversaire particulier pour un marcheur, un décès, un mariage ... les joies et les peines qui jalonnent nos années de marches ... idem si une photo vous tient particulièrement à cœur et dans la mesure de la place disponible, c'est bien volontiers qu'elle sera publiée dans un prochain « *Petit Journal* » → [pierrelombart@yahoo.fr](mailto:pierrelombart@yahoo.fr) ou 0496/92.34.41

☺ **13-07-2017** : Erratum / La cigogne qui a assuré la livraison de Léo Vanherck (fils de Zoé Le Boulengé (cantinière des fusils) et Patrice (soldat dans ce même peloton) est bien venue le 08.07.17 et non le 13 comme annoncé dans le PJ 14. Léo est le petit frère d'Elina.

☺ **19.08.17, Morialmé** : Baptême de Jules Lievens (fils de Manon Lombart et Quentin). Une délégation de tromblons de la Compagnie Saint-Michel de / à Gerpinnes Centre est présente. Synchronisation parfaite entre le Sacrement au-dessus des fonds baptismaux et la décharge à l'extérieur de l'église grâce à une espionne qui a donné le signal par gsm. La tradition et charte du peloton veulent que les moments importants de la vie d'un de ses membres soient marqués par quelques coups de fusils. Mission accomplie. Jules n'a pas cillé et aucun doute, ce petit gamin a déjà le folklore dans les gênes. Merci Papa, Merci Maman. Tous les ans, je voudrais qu'à r'commence ...

☺ **01.09.17, région de Mettet et environs** : Pas bien les « Pêlots » ! Sûrement parce que trop fougueux, les colleurs d'affiches du Comité des Fêtes de Biesmerée recouvrent plusieurs de nos réclames annonçant notre marche. Ce n'était pourtant pas par manque de place. Allons, les enfants ... un peu de fair play. Le soleil doit pouvoir briller pour tout le monde même si nos festivités s'inscrivent dans les programmes événementiels d'un même WE.

☺ **19.10.17, Mettet** : l'Administration communale nous gratifie d'un subside substantiel. A l'occasion de notre dernière marche, plusieurs interpellations avec les membres du collège ont souligné une fois de plus la précarité de nos installations techniques. Bien qu'elle soit mise en place avec la plus grande prudence, la logistique d'un chapiteau n'est pas comparable avec une salle aménagée. Outre le

coût d'un branchement forain par ORES et sa bénédiction par Vinçotte, les frais d'un chapiteau et ses annexes sont très lourds. Avec ce subside, les allonges électriques louvoieront un peu moins entre les fûts, le samovar et la pompe. Nous ferons des investissements réfléchis et nécessaires pour que la fête continue et que le risque d'accident soit encore plus faible. Grand merci aux autorités communales.

☺ **22.10.17, Furnaux** : 2 buvettes sont dressées (Terwagne et Fenal) à l'occasion du Rallye Mettet / Florennes. Pluie et vent sont au rendez-vous. Les fans adorent et se déplacent toute la journée le long des boucles. Quel travail pour les bénévoles. Bravo à eux.

☺ **17.11.17, Walcourt** : Le Président et le secrétaire de notre Compagnie quittent le temps de la soirée la douceur du foyer (et de la vaisselle) pour participer à l'assemblée générale de l'Armefsm. Jeune affilié mais déjà bon élève : voilà le bulletin de Toussaint que nous nous décernons. Félicitation à la Compagnie « Les Blancs » de Florennes pour le trophée de l'Association 2018.

☺ **07.12.17, Furnaux** : Le reporter **Freddy Tougaux** se met aux "Furnaux" pour discuter gastronomie dans une Micro-Terroir 3 étoiles ! A se (re)servir à volonté : [https://www.rtbf.be/tv/...le.../article\\_le-micro-terroir-etoile-de-freddy-tougaux](https://www.rtbf.be/tv/...le.../article_le-micro-terroir-etoile-de-freddy-tougaux).

☺ **24.12.17** : La revue « Le Marcheur » met à l'honneur dans son 4<sup>ème</sup> n° 2017, les Compagnies qui ont fêté un anniversaire durant la saison écoulée. Félicitations au comité rédactionnel. Aucune différence entre les « grandes » et « petites » Compagnies qui constituent l'Association n'est descendue. L'Association est bien celle de toutes et de tous. Merci à Mathieu Lombart pour la rédaction de notre article / carte de visite. Le choix des photos est particulièrement réussi. L'intégralité de cet article est à (re)lire dans les pages suivantes.

☺ **30.01.18 : Furnaux – réunion du Comité exécutif**. Dans le flot des décisions 2018, s'invite la traditionnelle et annuelle question de « la goutte ». Nous devons nous rendre à l'évidence : Il nous faut penser à un achat de 100 L pour reconstituer notre stock. Avec les nouvelles accises bondissantes, le « Petit boulet » va probablement exploser le seuil des 15,00 € le litre ! Par réaction aux taxes imbuables, nous envisageons un voyage secret vers les cieux cléments luxembourgeois. Il nous revient que la Fine « Vieux couvent » s'y monnaie aux alentours des 9,50 €.



Faites le compte. Nous sommes à la recherche de contrebandiers. Anonymat garanti – Chuuuut !

⊗ **16.02.18, Grand Bigard :** (par Pierre Lombart). Messe d'enterrement de mon oncle Pierre Tilquin. Il y a pourtant de nombreuses années que « Parrain Pierre » ne marche plus ni à Walcourt (Voltigeur) ni à la Saint-Pierre de Morialmé (Zouave Patriote). Quoique les années passent, le folklore est resté dans son cœur et son esprit. Au point que la famille avait prévu un roulement de tambour (le pas cadencé) dès l'entrée du cercueil dans l'allée de l'église. Le faire-part de décès le représentait en zouave sur fond de couché de soleil et une photo en voltigeur a accompagné la cérémonie de bout en bout. Nous sommes tous certain que Pierre est à la buvette du paradis !

⊗ **17.02.18, Auvelais : Naissance d'Antoine Lombart.** Antoine est le petit frère d'Arthur. Son Papa est Mathieu Lombart – Tambour-major et Président de notre Comité et sa maman est Daphnée Delatour (cantinière des tambours mise en disponibilité parce qu'elle reçoit la batterie le WE et invite la moitié du village chez elle) ! Pas de doute, Antoine fera ses premiers pas au son des Marches. Félicitations aux Parents et bienvenue à cette graine de Volontaire.



⊗ **08.03.18 :**

Nous apprenons le décès de **Georges HORLAIT**, décédé à Namur à l'âge de 78 ans. Georges et son épouse nous ont toujours témoigné beaucoup de sympathie au fil des années et des nombreux diners boulettes-frites du dimanche de la Marche. Le verbe haut et la plaisanterie grivoise facile, Georges nous haranguait de ses reproches et critiques. Un peu comme un père qui engueule ses enfants. C'était ça, le plaisir de le croiser. Toutes nos condoléances et sympathie à la famille et particulièrement à Renée.

**Vos articles et photos dans le  
« Petit Journal » →  
pierrelombart@yahoo.fr**

⊗ **16.03.18,**  
**Gerpennes :** La Nouvelle Gazette dans son édition « Sambre & Meuse » titre en 1<sup>ère</sup> page « Sainte-Rolende : une charte de bonne conduite pour les Marcheurs signée par les 16 sociétés / Compagnies participantes ».



Nous ne manquerons pas de revenir sur le contenu de cette charte. Inspiration à suivre ...



### Offre d'emploi.

( !!! caractère saisonnier et non rémunéré )

Dans le cadre de l'expansion de La Compagnie de La Nativité de Notre-Dame, Mathieu Lombart (Président) est à la recherche de collaborateurs (H/F).

#### 1 sergent\* pour le peloton des Tromblons.

- Homme de + de 18 ans sachant marcher aux pas en toutes circonstances.
- Diplomate, médiateur, disponible et motivé.
- Aimant l'odeur de la poudre au petit matin blême
- Animera et conduira le peloton sous les ordres avisés du Chef et sera de nature à calmer les ardeurs du Capitaine du peloton.
- Veillera à la discipline et à la sécurité de tous à l'occasion des décharges.
- N'hésiteras pas à offrir « une goutte » si nécessaire.
- Fera partie du Corps d'Office et à ce titre, « cassera son verre ».

*\*A Furnaux, les sergents font partie du Corps d'office au même titre que les officiers. Ils participent pleinement à la vie de la société et participent à l'ensemble des activités organisées.*

### **1 commissaire aux comptes** (personnel civil H/F) :

- Assistera le trésorier pour établir les comptes et décomptes de nos festivités. Validera le résultat annuel final.
- Tiendra sobrement la caisse / tickets une partie du temps lors des festivités. Sera co/responsable des prélèvements et dépôts d'argent.
- Fera partie du Comité exécutif de notre Compagnie.

### **2 cantinières (Saperie et Drapeau de la Compagnie + groupe des enfants).**

- ! Comme convenu, une « réserve de recrutement » est constituée. Toutes les candidatures sont classées en ordre utile, par date de réception et selon les statuts de la Compagnie. Le CE consultera cette « réserve » et désignera les remplaçantes en fonction des critères définis par ces mêmes statuts.

**1 Régisseur** : *(Le régisseur fait partie du Comité exécutif. Il veille à ce que le matériel et plus largement, le patrimoine de la Compagnie soit l'objet d'un « état de stock » clair et précis. En effet, pas toujours facile de quantifier les avoirs surtout quand ils sont éparpillés chez les uns et les autres).*

- Sens aigu de l'organisation et regard de 360°
- Maîtriser excel Windows 10
- Faire rapport aux membres du CE des stocks disponibles pour éviter les achats impulsifs et compulsifs.

### **1 Capitaine de cavalerie (et son cheval) :**

- Homme de + de 18 ans - Expérience souhaitée – En ordre d'assurance !
- Montant et maîtrisant sa monture. Il doit pouvoir également descendre de la bête. Sera ferme mais tolérant envers le public et le reste de la compagnie.
- Lecteur de BD (Blueberry, Les tuniques bleues, Lucky Luke, ...)
- Prendra en charge la responsabilité et le développement de la Cavalerie.
- Fera partie du Corps d'Office et à ce titre, « cassera son verre » (au sol).

\* En cas d'arbitrage et si plusieurs candidatures sont actées, les statuts de notre Compagnie seront consultés par les membres du Comité exécutif et feront foi.

**Si vous êtes intéressé par l'un des postes ci-dessus, Veuillez écrire à Mathieu LOMBART (Président) – 7, Rue d'Ermeton à 5641 Furnaux.**

### **Mouvement de personnel au sein de la Compagnie.**

Le secrétaire rappelle que toutes les candidatures reçues sont traitées avec sérieux et rigueur (notamment pour les cantinières). Les statuts, pour rappel, sont disponibles sur notre site internet. Les candidatures peuvent être (r)entrées tout au long de l'année, qu'il y ait ou non un ou des poste(s) vacant(s).

Nous souhaitons que tout le monde puisse s'investir dans la vie de la Compagnie et ce, en fonction des besoins et de son évolution. Le drame serait de décevoir celui qui a envie de nous rejoindre. Pas de « passe-droit » et équité sont les 2 principes de base qui anime le bureau de recrutement. Avec parfois, un peu de patience ...

Les candidatures (et ou démissions) sont actées sur bases d'écrits. Le Président se réjouit de ces différentes candidatures. Elles sont autant de marques d'investissements et d'intérêts de la part des marcheurs.



*Artilleur au bataillon carré.*

**Intermarché**  
contact

Rue M. Franchet d'Esperey 2 - 5520 Anthée

Merci à Jacqueline et Frédéric

LE BOULNGE

pour leur soutien et sympathie



## ST GUY Martyr – fêté le 15 juin

Depuis plusieurs années, la Chapelle Saint-Guy (au pied de la rue de la montagne) est inhabitée. Nous sommes à la recherche d'une statuette en plâtre ou en bois d'une trentaine de centimètres (un peu plus ou un peu moins). La boutique de l'Abbaye de Maredsous n'en propose pas et la maison BEL – ART de Banneux ne la compte pas dans ses assortiments ! **Pourriez-vous participer à cet avis de recherche ?**

Pour rappel : Saint Guy est représenté traditionnellement en garçon rayonnant avec un chaudron bouillant à ses pieds et tenant la palme des martyrs dans sa main. On invoque St Guy contre les maladies des nerfs et contre les convulsions. Il est vénéré aussi comme patron des jeunes gens et jeunes filles chrétiens et comme aide puissant dans tous les dangers de ce monde.

## Rétro acte / Médaillés 2017

*Allocution de l'Adjudant Aurélien Laffineur* « Je profite de votre attention pour vous rappeler, encore une fois, que notre marche se veut respectueuse des traditions qui nous sont chères. Restons dignes pour cette journée qui est synonyme de fête mais aussi de procession religieuse. Je compte donc sur votre respect et votre bonne humeur ! Je rappelle aussi que vous êtes tous conviés, marcheurs et non-marcheurs, au verre d'honneur traditionnel sur le coup de 12h30 au chapiteau.

Voici maintenant venu le moment de la remise des médailles. Une médaille de la marche de Furnaux, ce n'est pas vraiment ce que l'on pourrait considérer comme un objet précieux. Ce n'est pas non plus une décoration recherchée des collectionneurs. Ce bout de métal, orné de tricolore, ne vaut en effet que quelques euros. Mais sa valeur est toute autre. Sa valeur est une fierté sentimentale d'avoir pu perpétuer nos traditions. Sa valeur est synonyme de plusieurs années dans les rangs, accompagnés de sa famille ou de ses amis. Sa valeur se lie dans les yeux du marcheur au moment où il la reçoit. Sa valeur est partagée par notre comité car c'est une preuve de fidélité qui récompense notre dévouement à tous. Alors vive les médaillés 2017 !

Et vive Furnaux » !

**Ont reçu une médaille pour 5 ans de marche.** Hélène-Marie Meunier, Jordan Godeau, Rudy Van Langenhove, Antoine Emeleer, Eden Van den Kerckhove, Arthur Lombart, Erwan Delire, Colin Van Langenhove, Robin Van Langenhove, Catherine Desclefs, Frédéric Piret, Guillian Hanquet, Damien Raskin, Aurélien Diez, Michaël Leclerq, Andrew Derrider et le Major Rudy Hudlot.

**On reçut une médaille pour 10 ans de marche.** David Rudelophe, Didier Putseys, Guillaume Delisse, Benoit Petit et le Capitaine du peloton des fusils David Delire.

*Dans son dernier « Marcheur » 2017, l'Association donne la parole aux Compagnies qui ont fêté un anniversaire durant l'année écoulée : A cette occasion, nous reprenons ci-dessous, l'article Fenalois :*

<p><i>Musée des Marches</i> <i>Folkloriques - Gerpinnes.</i> Ouvert les week-ends et jours feriés de mai à septembre de 14 à 18Hr00. (fermé en juillet) Ouverture sur demande pour les écoles ou les petits groupes. <a href="http://www.museedesmarches.be">www.museedesmarches.be</a> <a href="mailto:consevateur@museedesmarches.be">consevateur@museedesmarches.be</a> 0471 / 47 47 12.</p>	
---	--

## **Marche de la Nativité de Notre-Dame : les Volontaires 1830 de Furnaux (par Mathieu LOMBART, Président)**

La Marche en l'honneur de la Nativité de Notre-Dame de Furnaux a été créée en 2003 sous l'impulsion de quelques habitants, déjà Marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Selon nos sources, il n'existait pas de Marche dans notre village. Dès lors, nous avons voulu conserver et relancer la procession en l'honneur de Notre-Dame, patronne du village, qui se déroulait en septembre ; nous sortons donc le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre. Ce sont le sarrau et le bonnet chaussette, pièces caractéristiques des Volontaires belges de 1830, qui ont été adoptés pour notre costume ainsi que le pantalon blanc. C'est pourquoi, nous nous inscrivons dans un cadre folklorique et non historique même si celui-ci se voit apporter quelques améliorations au fil des années.

Le samedi de notre Marche est principalement consacré aux réceptions et le dimanche à la procession (départ et retour à l'église), en visitant les chapelles et quartiers du village. Cette année 2017 marquait notre 15<sup>ième</sup> anniversaire et nous comptons près de 200 marcheurs. Pour fêter dignement celui-ci, plusieurs « moments forts » étaient programmés



### **Le samedi :**

- Bénédiction du fanion de la cavalerie
- Inauguration d'une plaque commémorative et d'un arbre du souvenir à « la Fontaine » ainsi que la remise, aux cantinières, d'un mouchoir de tonneau.

### **Le dimanche :**

- Invitation des délégations de l'entité de

Mettet et des Compagnies marchant en l'honneur de Notre-Dame.

- Remise des médailles aux drapeaux des Compagnies représentées.

Et en tant que Volontaires, comme nous le disons chez nous lors de la clôture d'un discours : « Vive la Belgique et Vive Furnaux ! »

## **Profane et religieux : le grand écart (par P.Lombart)**

Les Comités de Marche et les Corps d'office sont de plus en plus intergénérationnels. Les vieux briscards comme moi y côtoient les jeunes officiers ou les dernières levées de soldats et inversement. Pas toujours facile pour le Président de trouver la médiane qui permet, en même temps de conserver les valeurs et cadres du passé et de progresser avec son temps. Les statuts des sociétés sont parfois vieux de plusieurs décennies. Ils sont rébarbatifs, contraignants, rigoureux et conservateurs. De fait, ils pourraient laisser peu de places aux nouveautés et peu d'espaces d'expression aux jeunes. Ils sont les gardiens de nos valeurs et empêchent le « n'importe quoi » !

Si chacun sait intellectuellement faire un pas vers l'autre, logiquement, les écarts de points de vue doivent diminuer de quelques degrés. Le compromis est alors possible et « place au folklore » qui pourra marier les genres et les plaisirs de chacun sans révolutions. Mettre l'amusement avant toutes concessions me semble un peu pauvre d'esprit et inquiétant pour l'avenir. C'est un préalable inacceptable.

Tout miser sur la discipline dans les rangs et observer une absolue allégeance aux fastes religieux me semble, aujourd'hui, devenus illusoire. Alors : Le soldat ou le soudard ! Marcheur ou fêtard. Le plumet peut être planté sur le bicorne ou ailleurs, c'est selon !

En ce qui me concerne et malgré, je le confesse, des messes écourtées pour de mauvaises raisons, je reste convaincu et je constate que l'immense majorité des marcheurs de nos Compagnies sait parfaitement alterner la correction et la relâche. Faut-il viser le plus grand nombre d'hommes dans les rangs ou s'assurer que chaque participant s'aura « se tenir » le moment venu. « Je sais pourquoi je marche » martelait jadis mon officier artilleur de Nalinnes centre ! L'écart est vrai aussi pour les spectateurs qui confondent la place communale avec un ring de mauvaise boxe thaï pour régler les différents privés et les sympathisants venus se mêler cordialement aux troupes au repos. Le Folklore est un formidable vecteur d'inclusion sociale. Encore faut-il que chacun soit un minimum respectueux et respectable dans son attitude et ses propos. « Peu importe les motivations des uns et des autres, les incidents nuisent à l'image d'une Marche. Nous ne pouvons accepter de tels comportements » rappelle mon président.

C'est clair : Il n'y a rien de plus regrettable qu'une fête qui se termine dans les flots de lumière bleue des gyrophares.

~~~~~  
**Merci à la Boulangerie – Pâtisserie J-C Bernard**  
**7, Rue Haute - 5537 Denée - ☎ 071 / 79.92.39**  
pour la réduction appliquée à nos commandes.  
~~~~~

### Biographies folkloriques – 3 Nouveaux portraits.

#### Géraldine Gilmaire (Cantinière de la batterie)



Le caractère de Géraldine n'est plus à démontrer. Les choses sont claires et sans détour. Gégé, elle est comme ça ! Nous lui devons une participation très active dans la rédaction des statuts de La Marche.

(sic) « *La Compagnie de Furnaux connaît une « évolution positive ». J'y marche depuis 2003 – date de sa création ! Je marche aussi à Gourdinne, Cerfontaine ... rien de comparable. Le sarrau est une sacrée différence avec les autres Marches, mais c'est un choix assumé. J'apprécie le fait que la cavalerie soit pleinement intégrée dans la Compagnie.*

*Dans 5 ans, ce sera fini puisque les statuts (auxquels, j'ai collaboré) fixent les prestations des cantinières pour une période de 20 ans. Je remettrai ma place aux mains du Comité. Mais attention, il faudra une cantinière qui en vaut la peine. Je ne laisserai pas ma place « à n'importe qui » !*

#### Benoît Petit (Caporal de la « DG »).



10 ans de Marche au sein de Notre Compagnie et sardine de Caporal depuis 2017.

*Je marche aussi à Biesme / Sainte-Rolende et à Lausprelles depuis longtemps. Justement Marchons en sarrau. C'est une réalité historique et je dis « venez essayer ». Il faut vivre la Marche de l'intérieur. Le folklore, c'est notre essence (double acceptation). Le « prix » des costumes permet la mixité sociale et de marcher en famille avec tous les enfants. Furnaux contribue à sa façon à l'essor des marches et donne un souffle nouveau. Une envie : que les Fenalois s'approprient vraiment leur marche.*

#### Rudy Hudlot, Major

40 ans de marche au compteur dont 5 ans à Furnaux au sein de la cavalerie. Rudy a repris la place laissée vacante par Gustave Scieur en 2014. Il est aujourd'hui notre





1<sup>er</sup> major. *A ceux qui disent que marcher en sarrau est « moche » ! Je réponds que ce n'est pas comparable et qu'ils viennent au moins voir notre Compagnie. Marcher en sarrau est une bonne idée. C'est très différent du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Empire. Il faut continuer comme maintenant. Je suis Fenalois depuis 10 ans. J'ai déjà été major et officier tromblons à Joncert.*

Son souhait : que le « Comité (exécutif) de la Marche » soit élargi pour que je propose mes idées et débâte des projets.

**Et le patrimoine ... Bordel – suite** (par Pierre Lombart).

Episode n°4 : « Le bon, le breton et le Curé ».

Le drapeau de la fanfare Saint-Hubert de Furnaux s'était perdu brutalement durant la vente de la salle des Fêtes à un particulier. Il devait être retrouvé quelques temps plus tard sur le net chez un brocanteur breton. Le bon CG le rapatrie en terre djobine après avoir âprement monnayé son billet de retour.

Parce que désintéressé par l'affaire, il y a déjà longtemps que nous souhaitons « rembourser » CG de son acte conservateur héroïque. 300,00 € devrait faire l'affaire. L'idée est de solliciter les comités locaux, la fabrique d'église, la fanfare Saint Henri d'Ermeton (descendante directe de celle de Furnaux) et les mécènes locaux ou sentimentaux. Une fois son errance achevée, le drapeau prodigue serait confié aux murailles de l'église (le Curé) pour finir ses jours en paix même s'il enviera certainement la Vierge qui, elle, visite son cher village tous les ans sur les épaules des sapeurs, des fusils et autres tromblons. Si vous êtes sensibles à cet appel, votre don peut être versé sur le compte

**BE16 1030 3591 0074** de notre comité avec la mention « drapeau de la Fanfare Saint-Hubert – The come back 2018 ».

Episode n°5 (A suivre) : Drapeau Saint-hubert – La croisade est finie.

**Votre publicité dans les éditions du  
« Petit Journal » et autres ...  
Rien de plus facile !  
Pierrelombart@yahoo.fr**

## Effectifs 2017

Cette année, notre huissier de justice était monté pour son office dans les branches du Tilleul multi centenaire de la place communale. Le comptage a été mené à la sortie de la messe du dimanche, une fois la compagnie recomposée.

<b>Cavalerie</b>	<b>10</b>
<b>Saperie</b>	<b>22</b>
<b>Groupe des Enfants et accompagnatrices</b>	<b>38</b>
<b>Batterie</b>	<b>14</b>
<b>Fanfare « Les Amis réunis » Saint-Aubin</b>	<b>30</b>
<b>Drapeau de la Compagnie et son escorte</b>	<b>6</b>
<b>Délégations invitées</b>	<b>25</b>
<b>Fusils</b>	<b>62</b>
<b>Tromblons</b>	<b>23</b>
<b>Canons et servants</b>	<b>5</b>
<b>Dernière « Guilitte »</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>240</b>



Dimanche vers 14.30',

Le passage sous les ponts de la rue de Fenal en allant vers « Le Moulin de Furnaux » permet aux Marcheurs de faire parler la poudre. La fumée baigne la route et les tirs se succèdent à volonté.

Le comité ne peut rien y faire. l'habitude est encreée ! Morbleu.

## Nouvelle réglementation sur les armes ! Cela faisait longtemps.

Un arrêté d'exécution complémentaire serait en préparation. Il retient toute mon attention. Un marcheur « tireur » pourrait, au plus, utiliser 1 kg de poudre par saison (soit 125 charges de 8 gr recommandés). Un compteur à rebours serait installé sur chaque fusil\*. Si le kg est « brûlé », l'arme est neutralisée et ne pourra être « remise » en service que l'année suivante après que son propriétaire ait acquitté une taxe carbone (encore non précisée) s'inspirant de la loi sur les véhicules diesel. Si le fusil à plus de 20 ans, il ne pourra plus être utilisé dans certaines villes ou localités. Chaque Bourgmestre sera libre d'adapter cette disposition wallonne aux festivités existantes sur le territoire de son association de communes (son entité).

*\*pour les tromblons, le « kodak » de 35gr permettra en tout et pour tout 28 tirs. A Furnaux, les 2 jours de marche (le 1<sup>er</sup> WE de septembre) comptent 25 décharges « officielles ». Nous sommes, par conséquent, très inquiet de cette perspective.*

Alors ! Info ou intox.

Reposoir à la Chapelle Mutien Marie durant la décharge qui lui est consacrée  
(Dimanche vers 15.30')



18

« C'est la Fête au Village »

# BROCANTE



5<sup>ÈME</sup> « BRIC-À-BRAC »

(recentré au « Tourniquet »)

**SAMEDI 12 mai 2018**

Brocante de 08 à 17h00'

**Déballage à partir de 07h00'**

Brocante classique, vide grenier, broc & brol...  
collections et bourse « militaria », artisanat qui se boit,  
qui se mange, qui ...jouets, vêtements, vélos, plantes,  
fripes, « du si en cas », « pour du on ne sait jamais ... ».

**Réservation indispensable via**

**Manon : 0498 / 82.45.80 ou Laurent : 0486 / 83.93.95**

Paiement anticipé sur le compte = 1,50 € le mètre

2,00 le jour même. 25,00 € pour les stands « alimentaires ». Pas de neufs.

Toute la journée : Buvette du comité, Bar à pèket, animation musicale, petite  
restauration ... !

**Malgré l'espace disponible, priorité  
aux Fenalois et Fenaloises  
Inscrivez-vous. On vous attend !**

☞ **Samedi 05.05.18 : 14h00' 1<sup>ère</sup> 2018 du Sortie du Corps d'office et de la batterie pour la visite des différents quartiers.**

Si vous souhaitez recevoir le Corps d'office

→ **Contactez sans attendre Mathieu Lombart**  
(Tambour-major) au ☎ 0498 / 84.23.64 (après 17h00')

☞ **La Compagnie enverra une délégation à Fromiée le 19.05.18.** Le drapeau de la Compagnie Saint-Adèle fête ses 150 ans. Fromiée est le plus petit hameau de **Gerpennes**, Sainte-Adèle est vénérée notamment par celles et ceux qui souffrent des yeux.

☞ **Le lendemain, une délégation se rendra à Malonne pour participer aux fastes en l'honneur de Saint Berthuin.** La Marche-Procession Saint-Berthuin est une Marche traditionnelle de L'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle est la seule sur le territoire de la Ville de Namur et se déroule le week-end de Pentecôte.

☞ **Des fêtes plus propres ...** Le comité a décidé de lutter contre l'embonpoint de ses poubelles. Un rouleau de sacs y passait ! Les déchets seront compactés, triés et réduits. Des « portes-récup » de gobelets seront installés et des sacs bleus PMC seront utilisés par les « barmans ».

☞ **Plaques d'informations :** Dans les prochains jours, une série de nouveaux panneaux didactiques seront placés aux 4 coins du village. Il s'agit de la Chapelle Saint-Sang, Chapelle Saint-Roch et Notre-Dame de La Salette, la Chapelle murale Saint-Adèle, l'ancienne gare de Furnaux, le Tilleul de la Place communale et le site de la cressonnière. Bonne promenade et bonne lecture.

☞ **L'année 2018 se clôturera par une assemblée générale.** Depuis la rédaction des statuts de la Compagnie, l'idée d'une assemblée générale ouverte à tous et à toutes, trotte dans la tête des Membres du Comité exécutif. Présentation de l'exercice écoulé, des projets, des dépenses, ... des envies. Pas de tabous et place au dialogue. Nous ne manquerons pas de le faire savoir et espérons déjà vous rencontrer nombreux.

☞ **Souper 2018 (14.04.18 – Biesmerée) :** En fonction des désignations d'officier et sous-officiers, un « mini cassage du verre » agrémentera la soirée.

## A Furnaux, dans les années cinquante... / LA SANTE

(Article chipé sur la page face book / Ferme de Furnaux). L'exactitude de ces propos reviennent à son auteur *Mme Jeanne Hubin*, (*Travail de fin d'étude en 1953*). (sic)

« Au début des années cinquante, on compte huit médecins pour la région de Furnaux. Un médecin d'Ermeton soigne les trois-quarts des familles.

Le prix d'une visite est fixé à 70 francs, avec tarif double la nuit et le dimanche.

En général, on court très vite chez le médecin, surtout pour les enfants.

Si un malade doit rester alité un certain temps, le village est aussitôt alerté.

Les voisins vont régulièrement s'enquérir de l'état du malade et offrir leurs services. Si le médecin doit faire des piqûres « *intravénéuses* », alors, c'est grave, le critère étant davantage basé sur le traitement prescrit que sur la maladie elle-même. En cas de nécessité, les voisins se prêtent thermomètre, panne, crachoir, inhalateur, ... ce qui n'est peut-être pas très hygiénique mais est certainement une preuve d'esprit d'entraide. Quant aux soins, la parole de « Monsieur le Docteur » est sacrée. Les prescriptions sont suivies à la lettre, du moins comme elles ont été comprises. S'il faut faire des piqûres intramusculaires, quelques femmes du village sont « piqueuses ». Même si le

traitement doit se faire la nuit, elles sont toujours au poste, avec le sourire. Pour les injections, on a d'abord utilisé la même aiguille pour tout le monde. Par la suite, par souci d'hygiène et pour éviter la propagation des maladies, chaque famille possède son aiguille. En plus des soins aux malades, le médecin pratique les accouchements à domicile avec l'aide d'une parente ou d'une voisine de la future maman. En général, les naissances ont lieu sur la table de la cuisine. Il existe deux accoucheuses dans la région : une à Mettet et une à Denée mais il est rare que les familles de Furnaux fassent appel à elles : Avec une accoucheuse, il faut souvent le médecin, alors autant demander directement le docteur : il n'y a ainsi qu'une personne à payer. Entre 1950 et 1953, on compte 31 naissances dont 3 seulement à la Maternité Sainte-Elisabeth à Namur. Le médecin interrogé par Madame Hubin déclare : Que les anciens préjugés, les vieux remèdes, ont presque totalement disparu. Que très souvent, tout en respectant les normes de discrétion, on s'informe de l'état de santé des malades du village. Que, à part quelques rares exceptions, les honoraires sont payés régulièrement. Que 90 % des patients sont mutuellistes. Que très souvent, on lui demande des conseils d'un autre ordre que la médecine. Qu'il n'oserait quitter un malade sans lui faire une ordonnance : ce serait presque une injure. Qu'en règle générale, les patients aiment exagérer leurs maux et ont une appréhension de tout mais qu'ils se soumettent facilement aux nécessités de leur état (régime, opération,...) Qu'il existe une mauvaise mentalité concernant les tuberculeux. La tuberculose étant perçue par beaucoup de villageois comme une tare plutôt que comme une épreuve ». *A suivre*



Flyers 2018